

CONTACT

N° 10



DOSSIER SPÉCIAL
LE LIGNON,
UN PARKING INTÉGRÉ

14

BULLETIN MUNICIPAL
DE SIXT-FER-A-CHEVAL



JANVIER 2022

L'ABBAYE ESTIVALE
L'EXPO POUR CEUX
QUI NE L'ONT PAS VU

10

LE PATRIMOINE BÂTI SIZERET
UN SUIVI ET UN ENTRETIEN
PERMANENT

16

EN BREF
DES INFORMATIONS CONCISES
MAIS NON MOINS IMPORTANTES

21

MAIRIE

Tél. 04 50 34 44 25
 contact@mairie-sixtferacheval.fr
 www.mairie-sixtferacheval.fr

Jours et horaires d'ouverture au public

- Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h
- Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Jours et horaires du service urbanisme

- Sur rendez-vous :
lundi et jeudi de 9h à 12h
- Sans rendez-vous :
vendredi de 14h à 16h30

Permanence du Maire et des Adjointes

- Le vendredi sur rendez-vous

DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Depuis le 20 décembre 2021,
 il n'y a plus de collecte en porte à porte
 ni en bac dans les locaux jusqu'alors
 prévus à cet effet, à l'exception
 des cabanes du Perret et de Balme
 qui restent en fonctionnement.

Ramassage des encombrants

- UNIQUEMENT
SUR INSCRIPTION EN MAIRIE
(sur place, par mail ou téléphone)
jusqu'à la veille du ramassage.
Tél. 04 50 34 44 25
- Le 1^{er} mercredi de chaque mois
de mai à octobre uniquement

Déchetterie de Jutteninges

- du 1^{er} mai au 31 octobre :
du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h
- samedi : 8h-17h
- Du 1^{er} novembre au 30 avril :
du lundi au samedi : 8h30-12h / 14h-17h

Accessible uniquement avec la carte
 Pass'Déchetterie (Plus d'informations
 disponibles sur le site www.montagnes-dugiffre.fr ou directement à la mairie)

Apports de déchets verts ligneux à la station d'épuration de Morillon

- du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h
- vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30
- samedi : 10h-12h / 15h-17h
(uniquement du 1^{er} samedi d'avril
au dernier samedi d'octobre)
- Tél. 04 50 90 73 44

SOMMAIRE

DANS UN MÊME SOUCI
DE TRANSPARENCE
COMME CHAQUE ANNÉE,
LE BUDGET

4

UNE ORGANISATION
N'EST PAS FIGÉE,
ELLE SE DOIT D'ÉVOLUER
EN FONCTION DES BESOINS

6

SIXT-FER-À-CHEVAL,
VILLAGE À VIVRE !
UNE DÉMARCHE
PARTICIPATIVE

8

L'ABBAYE ESTIVALE
L'EXPO POUR CEUX
QUI NE L'ONT PAS VU

10

OPÉRATION GRAND SITE
LES AVANCÉES DU PROJET

12

DOSSIER SPÉCIAL
LE STATIONNEMENT
DU LIGNON, UNE OPÉRATION
DE HAUTE COUTURE PAYSAGÈRE

14

LE PATRIMOINE BÂTI SIZERET
UN SUIVI ET UN ENTRETIEN PERMANENT

16

LE
SDIS

18

EN
BREF

20

ÉTAT
CIVIL

23

AGENDA DES
MANIFESTATIONS

24





STÉPHANE BOUVET
MAIRE DE SIXT-FER-À-CHEVAL

ÉDITO

Chères Sizères et chers Sizerets,

Vous avez en main le numéro 10 de Contact. Je suis heureux que ce lien entre les sizères et sizerets, et leur municipalité puisse vous apporter une vision régulière de la vie de notre village.

Nous avons fait le choix, tout au long de ces 10 numéros de vous informer mais également d'éveiller votre réflexion sans polémique, sur des sujets de fond comme la présence du loup sur notre territoire.

Nous allons poursuivre cette ligne éditoriale tout au long de ce mandat pour, je l'espère, votre satisfaction.

Jean-Michel, Marie-Pascale, Robert et Claude profitent maintenant d'une retraite méritée.

J'ai passé de nombreuses années à leur côté et je souhaite les remercier personnellement pour leur implication sans faille au service de la commune.

“ Les réalisations d'importances comme la Reine des Alpes et le parking du Lignon montrent le dynamisme de notre commune. ”

Les réformes législatives, entre autres la loi « Engagement et proximité », les transferts de compétences, le contexte sanitaire en constante évolution, font qu'il m'a paru nécessaire de réorganiser le fonctionnement des services qui gèrent notre collectivité afin de moderniser l'outil qui permettra de vous apporter un meilleur service.

L'Opération Grand Site progresse bien. Une labellisation « Grand site de France » par le ministère de la transition écologique est envisageable fin 2022. Après la finalisation du schéma directeur, les études sur la gouvernance et sur les mobilités sur notre territoire sont en cours d'achèvement.

Les réalisations d'importances comme la 2^e tranche de la Reine des Alpes et le parking du Lignon montrent le dynamisme de notre commune.

Je souhaite que les difficultés causées par la crise sanitaire s'estompent au cours de l'année 2022 et que chacun puisse retrouver enfin une certaine sérénité.

Stéphane BOUVET

DANS UN MÊME SOUCI DE TRANSPARENCE COMME CHAQUE ANNÉE, LE BUDGET

Le résultat comptable, le document administratif tant attendu qui conditionne les réalisations et les projets de la commune.

Contact publie dans ce numéro le compte administratif clos au 31 décembre 2020.

L'année 2020 semble déjà loin derrière nous mais la publication des résultats du compte administratif section fonctionnement et section investissement est conditionnée

par le vote du conseil municipal en mars de chaque année, ce qui rendait impossible cette mise en page lors de notre bulletin précédent en décembre 2020.

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020



SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES	
Charges de caractère général 530 783,78 €	Produits et services 83 157,38 €	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2020 450 863,98 €
Charges de personnel 539 815,23 €	Impôts et taxes 1 155 868,62 €	
Autres charges de gestion courante 246 962,30 €	Dotations et participations 394 904,58 €	+
Charges financières 31 368,19 €	Autres produits de gestion courants 209 558,37 €	EXCÉDENT EXERCICE AU 31-12-2019 738 225,83 €
Charges exceptionnelles 762,23 €	Produits financiers 23 546,97 €	-
Fonds péréquation 84 509,72 €	Produits exceptionnels 3 680,00 €	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT 438 225,83 €
Opération d'ordre 21 527,46 €	Atténuations charges 17 549,51 €	=
	Opération d'ordre 18 327,46 €	SOLDE DE CLÔTURE AU 31-12-2020 750 863,98 €
TOTAL = 1 455 728,91 €	TOTAL = 1 906 592,89 €	

Lecture des tableaux

Le solde de l'exercice au 31 décembre 2020 de la section fonctionnement présente un excédent de trésorerie de 450 863,98 € et un solde de clôture positif de 750 863,98 €. Les dépenses et les recettes de cette section restent contenues par rapport à 2019.

Quant au résultat de la section investissement, le solde au 31 décembre 2020 présente un excédent de 341 803,05 €, par contre il faut intégrer et absorber à ce résultat le déficit de l'exercice précédent et de ce fait le solde de clôture de la section investissement s'élève à (-) 20 906,45 €.

Le tableau des recettes de la section investissement laisse apparaître une ligne « Emprunt ». Le conseil municipal a fait le choix de souscrire un emprunt de 500 000 € auprès de la Banque Postale afin de financer les travaux d'aménagement des plateaux du bâtiment la Reine des Alpes.

Les collectivités possèdent plusieurs catégories de ressources pour financer les investissements sur leur territoire. Dans ce cas, la nature des travaux et les taux d'intérêts très bas nous ont naturellement conduits à souscrire cet emprunt pour compléter les subventions obtenues auprès du Département et de l'Etat.

Participation d'un délégataire aux travaux.

Dans le cadre de sa délégation de services publics, certains travaux incombent au délégataire.

Lors de l'attribution d'une délégation la liste des travaux d'entretien ou d'investissement est contractualisée lors de la signature du contrat. Pour exemple, le chalet d'accueil au camping du Pelly a été financé par le délégataire et reste sa propriété. Comme convenu contractuellement, la réfection des sanitaires du bas du camping a été prise en charge par la commune et la réfection des sanitaires du haut, par le délégataire. Les travaux d'aménagement intérieur du restaurant du Fer à Cheval sont aussi financés par le nouveau gestionnaire alors que la réouverture de la mezzanine et les travaux d'isolation sont des décisions de la commune et lui incombent.

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020



SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES	RECETTES		
Remboursement capital emprunts 223 317,66 €	Fonds et réserves 79 790,91 €	EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2020 341 803,05 €	
Immob. incorporelles 16 708,80 €	Part affectée aux investissements 438 225,83 €		
Acqu terrains 13 442,76 €	Subventions d'équipements 243 236,40 €		-
Travaux bâtiments communaux 169 018,22 €	Emprunt 500 000,00 €		REPORT DÉFICIT AU 31/12/2019 362 709,50 €
Travaux voirie communale 126 047,28 €	Sortie d'actifs 21 527,46 €		=
Travaux aménagements réseaux 184 999,32 €	Opérations d'ordre 61 485,42 €		SOLDE DE CLÔTURE AU 31/12/2020 - 20 906,45 €
Outillage, matériel, mobilier 21 768,54 €			
Avance sur Immob. Corporelle 155 105,95 €			
Autres Immob. Financières 12 241,56 €			
Cession d'actif 18 327,46 €			
Opérations d'ordre 61 485,42 €			
TOTAL = 1 002 462,97 €	TOTAL = 1 344 266,02 €		

UNE ORGANISATION N'EST PAS FIGÉE, ELLE SE DOIT D'ÉVOLUER EN FONCTION DES BESOINS

À ce jour, on demande de plus en plus de choses aux collectivités, les missions confiées aux agents des services administratifs et techniques grandissent au fil des années et le contexte sanitaire et législatif n'est pas facilitant.

On ne peut que féliciter les équipes qui nous accompagnent par la qualité du travail réalisé.

La lourdeur et la complexité des dossiers administratifs, les départs en retraite, le transfert des compétences, la mise en œuvre de la dématérialisation alourdissent quotidiennement les tâches. À cela, il faut ajouter l'accueil et les appels téléphoniques qui sont les fondamentaux du service public.

Face à ce constat, le conseil municipal a commandé un audit auprès du centre de gestion des collectivités.

En effet, la qualité de vie au travail de nos agents est l'une de nos responsabilités.

Nous devons anticiper et préparer au mieux les outils de travail pour un service public performant.

L'audit a été réalisé au cours du printemps 2021. Les agents de tous les services de la mairie ont été sollicités afin de réaliser un état des lieux.

Durant l'été 2021, le travail du centre de gestion a été présenté aux agents des services et aux élus.

Un scénario de réorganisation des services techniques et administratifs a été élaboré, ensuite les consultants ont travaillé sur l'implication et le rôle des élus au sein de la collectivité.

LES ANNÉES PASSENT...

Ces mois ont vu le départ à la retraite d'une grande partie des membres des services techniques.

Jean-Michel Pin, tenant du titre de la fidélité, intégra l'équipe en 1981.

Pendant les 39 années passées au service de la collectivité, il permit, entre autres, notre libre circulation en tant que conducteur d'engins de terrassement et de déneigement.

Robert Gay est arrivé en juillet 1990.

Il a, entre autres, entretenu pendant 21 ans les espaces verts, le cimetière, les voiries et l'hiver, il assurait comme Jean-Michel le déneigement des hameaux de Sixt.

Pendant 16 ans, Marie-Pascale Perrier, a embelli notre cadre de vie en entretenant nos massifs fleuris. Son savoir-faire a permis à notre commune d'obtenir en 2019, la première Fleur attribuée par le jury des Villes et Villages Fleuris.

Au printemps 2022, ne soyez pas surpris de la croiser avec ses outils, elle accompagnera notre nouvel agent pour lui inculquer toutes ses connaissances.

Claude Gay intégra en 1999 l'équipe.

Il épaula nos agents au fil des étés afin qu'ils puissent prendre leurs congés.

Son savoir-faire en petite maçonnerie nous a permis d'entretenir ou réaliser des ouvrages en interne.

Autre mouvement, en octobre 2021, l'équipe municipale a accueilli Grégory Lepionka, en tant que responsable des services techniques. Il assume l'organisation, le fonctionnement et l'encadrement de ce service.

Sa mission sera également de monter et suivre tous les dossiers techniques comme les achats, les appels d'offre et autres.

Il assistera aux réunions de chantiers et assurera la surveillance des travaux de bâtiments, de voirie et de l'ensemble des travaux public.

De nombreux projets structurants se dessinent sur la commune et nous devons nous donner les moyens humains pour y répondre.

NOUVEAU**« TABLEAU » DES ADJOINTS
ET RÉORGANISATION DES COMMISSIONS**

Dans Contact n° 9, nous vous avons décrit l'ensemble des commissions, leurs tâches et les élus qui les composaient.

Après 18 mois de fonctionnement, le conseil municipal a souhaité dans le souci d'une meilleure efficacité et sur les conseils du Centre de Gestion des collectivités, regrouper certaines d'entre elles.

> LE NOMBRE DES COMMISSIONS PASSE AINSI DE 13 À 9.

Suite à la démission de Georges Poppe de son poste d'adjoint, le conseil municipal a, sur proposition du maire, nommé François-Marie Denambride 4^e adjoint.

Alain Barbier occupe la place de 2^e adjoint et Yoan Mogenier de 3^e adjoint.

Emmanuel Moccand-Jacquet obtient la délégation du maire pour la voirie et le terrassement.

Vous trouverez dans le tableau suivant les éléments de cette nouvelle organisation.

**COMMISSION
FINANCES, ADMINISTRATIONS
GÉNÉRALE, RESSOURCES
HUMAINES ET COMMUNICATION**

Président : Stéphane Bouvet
Vice-président : Catherine Deffayet
Membres : Alain Barbier
Anne Chaigneau
François-Marie Denambride
Pauline Pison
Georges Poppe

**COMMISSION
TOURISME, ÉCONOMIE,
COMMERCE, ARTISANAT**

Président : Stéphane Bouvet
Vice-président : Catherine Deffayet
Membres : Guy Abraham
François-Marie Denambride
Valérie Monet
Pauline Pison

**COMMISSION
BÂTIMENTS,
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Président : Stéphane Bouvet
Vice-président : Yoan Mogenier
Membres : Guy Abraham
Cédric Mionnet-Perdu
Jean-Marc Moccand

**COMMISSION MONTAGNE
(AGRICULTURE, FORÊT),
TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE**

Président : Stéphane Bouvet
Vice-présidents : Alain Barbier
Emmanuel Moccand-Jacquet
Membres : Matthieu Bonnaz
Jean-Marc Moccand
Cédric Mionnet-Perdu



**COMMISSION LIEN SOCIAL,
JEUNESSE, SCOLAIRE,
CULTURE ET CÉRÉMONIE**

Président : Stéphane Bouvet
Vice-président : François-Marie Denambride
Membres : Guy Abraham
Anne Chaigneau
Catherine Deffayet
Violaine Deffayet
Pauline Pison

**COMMISSION
URBANISME, PLU, FONCIER**

Président : Stéphane Bouvet
Vice-président : Yoan Mogenier
Membres : Matthieu Bonnaz
Cédric Mionnet-Perdu
Jean-Marc Moccand
Emmanuel Moccand-Jacquet

COMMISSION PATRIMOINE

Président : Stéphane Bouvet
Vice-président : Jean-Marc Moccand
Membres : François-Marie Denambride
Valérie Monet
Yoan Mogenier

COMMISSION SÉCURITÉ

Président : Stéphane Bouvet
Membres : Alain Barbier
Matthieu Bonnaz
Cédric Mionnet-Perdu
Yoan Mogenier

SIXT-FER-À-CHEVAL, VILLAGE À VIVRE ! UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

2021 a vu éclore de nouvelles actions favorisant l'implication des habitants de Sixt pour contribuer à un meilleur cadre de vie sur notre commune. C'est la première étape d'une démarche participative souhaitée par l'équipe municipale, dont l'un des objectifs est de créer du lien avec les élus.

L'embellissement de nos villages : point d'ancrage de la démarche

Pour un village agréable et dynamique, la commune souhaite donner à chacun la possibilité d'apporter sa pierre à l'édifice, en s'appuyant sur des outils de démocratie participative.



Notre objectif est de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de pouvoir contribuer, selon leurs envies, à l'amélioration de la qualité de vie à Sixt.



EXPLIQUE François-Marie DENAMBRIDE

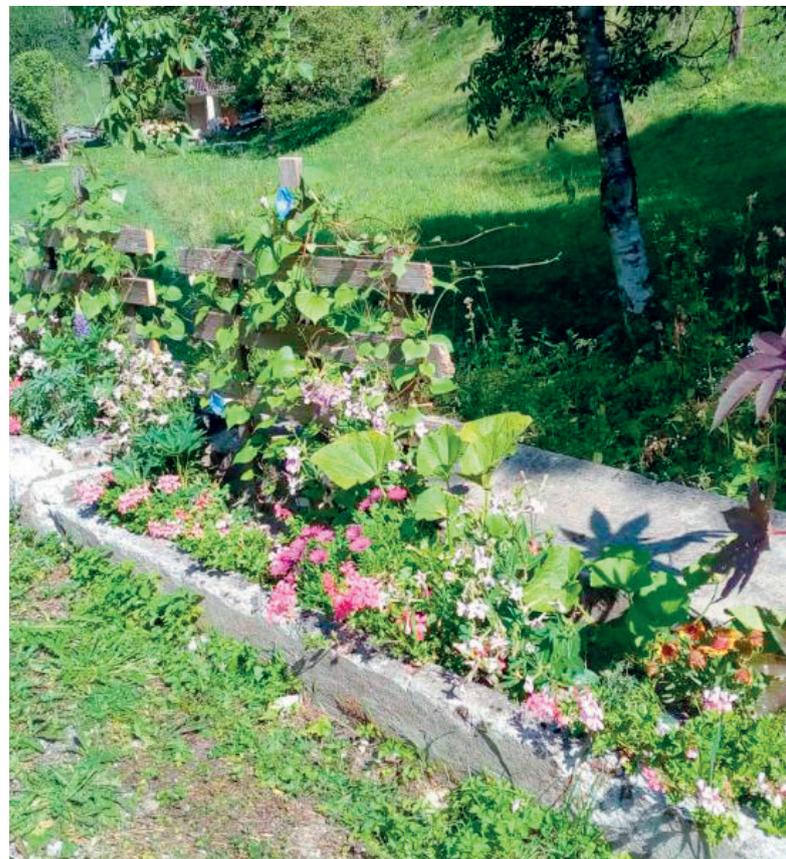
Adjoint Délégué au lien social

On sait que le bénévolat fait partie de l'identité du village. Il ne s'agit pas de solliciter davantage ceux qui en font déjà beaucoup mais de proposer à toute personne motivée de s'impliquer sur des thématiques qui lui sont chères. ”

Comme par exemple le fleurissement des hameaux, souvent assuré et payé par des bénévoles. Conviés à une rencontre en mars, ces derniers ont pu partager leur expérience, chaque village ayant son propre fonctionnement en matière de fleurissement, et découvrir le label Villes et Villages Fleuris présenté par Mathieu Battais. La commune a proposé de prendre dorénavant en charge l'achat des fleurs. L'effet boule de neige a permis d'égayer de nouveaux lieux, comme le lavoir de Perret, l'ancien bassin de Balme-Dessous ou la chapelle de Salmoiry.

” L'idée, c'est aussi de créer du lien social autour du végétal, **POURSUIT** François-Marie. On réfléchit à la possibilité de proposer des visites d'autres villages labellisés et des ateliers avec des horticulteurs. ”

Un test de plantation de bulbes a également été réalisée à l'automne à l'entrée du bourg dans l'optique de développer le fleurissement sauvage dès le mois d'avril.



© Valérie SAUGRAIN



© Aurélie MOCCAND-JACQUET

*Un peu
de magie
pour Noël*

Plusieurs thématiques proposées

Une deuxième action a été initiée en novembre. Les décorations hivernales du bourg reposant jusque-là uniquement sur des illuminations nocturnes, un appel à bénévoles a été lancé pour créer des décorations visibles aussi de jour pour une traversée du chef-lieu plus agréable. Une quinzaine de volontaires s'est ainsi mis au travail rapidement après avoir choisi ensemble les décors à créer et leur implantation.

En partie chargé d'animer la concertation locale auprès des habitants, Laurent Vriez, nouvelle recrue du Syndicat Mixte du Grand Site, a accompagné

l'opération avec la commission lien social de la commune.

« Dès les premiers échanges, beaucoup d'idées sont venues sur la table, **EXPLIQUE-T-IL**. Dans la lancée des décors de l'Union Sizère des Artisans et Commerçants nous avons décidé de confectionner des nounours et des sapins de différents styles, à partir principalement de bois de récupération. »

Sollicitées par les bénévoles, d'autres personnes (proches ou artisans) se sont prêtés au jeu. Malgré le peu de temps de préparation et l'arrivée précoce de la neige, tous les participants ont été satisfaits du travail réalisé collectivement.

D'autres thématiques seront abordées sous peu. « La prochaine action portera sur le volet animation/événement, **ANNONCE** Laurent. Nous savons que certains se disent prêts à aider sur des moments festifs, comme *Music'ô jardin*. » La commune et l'OTI Haut-Giffre Tourisme entendent bien retrouver la dynamique événementielle pré-Covid. Pour cela, les moyens financiers ne font pas tout. « Les soirées *Music'ô jardin*, c'était beaucoup de temps et d'énergie pour les organiser, **SE RAPPELLE** Laurent.



Laurent VRIEZ

Accroître nos moyens humains avec un réseau de bénévoles motivés faciliterait la mise en œuvre de ce rendez-vous apprécié et reconnu. Choix des artistes, communication, mise en place de la scène, des stands snack et buvette, rangement... sont autant d'actions qui seront ouvertes aux bonnes volontés. »

Une démarche ouverte à tous

La démarche « **Sixt-Fer-à-Cheval village à vivre !** », c'est autant de possibilités de participer activement à la vie de notre village, en attendant d'autres opportunités dans le futur. La commune réfléchit à la mise en place de rencontres avec la population dont le format reste à définir. La période que nous venons de traverser nous a rendu plus attentif à notre environnement et notre qualité de vie. Par exemple, jusque-là peu pointés du doigt, les dépôts sauvages proches des habitations sont de plus en plus perçus comme nuisances visuelles. « C'est une des choses sur lesquelles nous devons travailler pour sensibiliser et mettre fin à ces pratiques abusives, **ANALYSE** François-Marie. Avec l'appui d'habitants impliqués dans cette démarche participative, le message sera porté haut et fort. » Car au final, le cadre de vie, c'est l'affaire de tous !

CONTACTEZ-NOUS...

**MERCI à tous
les bénévoles !**

La démarche vous intéresse ?

**accueil@mairie-
sixtferacheval.fr**

Le bassin de Balme-Dessous

L'ABBAYE ESTIVALE L'EXPO POUR CEUX QUI NE L'ONT PAS VU

De 2018 à 2020, au sein d'un programme important de recherches, des chercheurs des sciences humaines et des sciences environnementales se sont attachés à retrouver les traces anciennes des occupations dans trois montagnes de la Haute-Savoie : la montagne de Sales à Sixt, celle du Salève et le plateau des Glières.

Sur ces trois espaces, ils ont mené des études visant à révéler les relations complexes entre les populations et l'espace géographique qu'elles ont habité. L'abondance des données naturalistes, la richesse des vestiges archéologiques et le volume des archives disponibles ont confirmé que les territoires et les paysages dont nous bénéficions sont le fruit de siècles, d'expériences, d'aménagements, et avant tout d'efforts humains, toujours négociés avec l'environnement.

Dans le cadre de ce Projet Collectif de Recherche mené par le Département de la Haute-Savoie, 3 expositions ont été proposées au public durant l'été 2021 sur les sites des Glières, du Salève et de Sixt Fer-à-Cheval, sous le titre générique « 3 montagnes se dévoilent ».

L'exposition « Sales, une histoire d'alpage à Sixt », co-produite par le département de la Haute-Savoie et la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, a été ouverte au public du 19 juin au 19 septembre 2021 à l'Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval. Une scénographie soignée restituant les recherches menées à Sales est présentée dans les trois salles du rez-de-chaussée de l'abbaye et son couloir. 3 583 visiteurs sont venus à la découverte de l'occupation de cet alpage du moyen-âge à nos jours.



L'exposition « Sales, une histoire d'alpage à Sixt » s'est intégrée à l'intérieur du rez-de-chaussée de l'abbaye, notamment en réutilisant la structure de l'exposition « Scènes d'Antan » présentée en 2019 et 2020.

Composée de nombreux visuels, objets archéologiques et de deux vidéos, en voici les thématiques abordées :

- Le cadre physique de Sixt : ses montagnes, ses paysages.
- La faune et la flore des montagnes de Sixt.
- L'arrivée de l'homme et l'émergence des territoires.
- La place du pastoralisme dans la communauté sizère.
- L'alpage de Sales, l'une des « hautes montagnes de Sixt » : sa géographie.
- Histoire (et « préhistoire ») de l'alpage de Sales.
- Archéologie d'une montagne : les données matérielles pour son histoire.
- Le village de Sales : modes de construction et modes de vie.
- L'homme à Sales : un équilibre sans cesse renégocié.
- Aller sur les traces des troupeaux.
- Cheminer jusqu'à l'herbe.
- Les cramos, abris des hauteurs.
- Les Laouchets de Sales : études interdisciplinaires d'un ensemble lacustre d'altitude.
- 5 000 ans pour une Réserve, la formation des paysages.

Présentation de l'exposition par Christophe Guffond (à droite) lors de l'inauguration.



Des vitrines présentent des objets archéologiques découverts lors des fouilles menées entre 2015 et 2019 à Sales.



Une partie de l'exposition est consacrée à la « fabrication » du fromage.



La scénographie évoque le contexte montagnard.

Pilotée par Christophe Guffond, responsable du Service Archéologie et Patrimoine Bâti au Département de la Haute-Savoie, « Sales, une histoire d'alpage à Sixt » est le résultat du travail d'une équipe d'archéologues, d'un géologue, d'environnementalistes, complétée par les travaux d'un historien et d'une archéozoologue, et servie par les relevés d'un géomètre de 2015 à 2019.

L'exposition sera reconduite en 2022 et nous espérons que ce bref aperçu de son contenu motivera ceux qui ne l'ont pas visitée à le faire l'été prochain.

Des remerciements sont adressés aux sizerets qui ont apporté leur aide dans la réalisation de cette exposition. Le département de la Haute-Savoie a financé la création et la scénographie et la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, la fabrication. Avec la participation des aides de la région AURA, il est resté à charge de la commune une enveloppe de 10000 €.



Dans le couloir, différentes photos illustrent l'ambiance du chantier de fouilles.

OPÉRATION GRAND SITE

LES AVANCÉES DU PROJET

Dans la continuité des précédents numéros, Contact propose une rubrique dédiée à l'opération Grand Site. Elle présente les avancées du projet et apporte quelques éléments d'explications sur la démarche.

Un projet validé par l'ensemble des parties prenantes

Depuis sa relance en 2018, le syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval s'est concentré sur la formalisation de la stratégie d'intervention à travers la production d'un schéma directeur d'aménagement et d'interprétation.

Ce document cadre présente une vision à long terme du devenir du territoire à partir des enjeux locaux et des objectifs qui fondent la démarche Grand Site de France, à savoir un subtil équilibre entre accueil des visiteurs, préservation des valeurs patrimoniales naturelles et culturelles et qualité de vie des habitants.

La réalisation du schéma directeur a fait l'objet d'un travail conséquent de coproduction entre les parties prenantes impliquées dans l'aménagement et la gestion du territoire. C'est ainsi qu'il a pu être validé en décembre 2020 par le comité de pilotage de l'opération Grand Site, coprésidé par le Préfet de la Haute-Savoie, le Président du Conseil Départemental et Stéphane Bouvet, le Président du Syndicat Mixte, en présence d'une trentaine de structures.

L'intérêt indéniable d'une telle démarche est de fonder le socle d'une collaboration durable entre l'ensemble des opérateurs qui seront impliqués de près ou de loin dans cette opération, en partageant une vision commune du devenir du territoire.

La mobilité au cœur de la démarche Grand Site

Depuis sa genèse, l'opération Grand Site considère la gestion des flux de visiteurs comme un levier central de sa stratégie de développement. Il s'agit alors de maîtriser les flux de circulation et de capter les retombées économiques qu'elles pourraient générer.

Cette situation est liée au contexte particulier de Sixt-Fer-à-Cheval qui a développé une double centralité

au moment de la création de la ligne ferroviaire, dans les années 1920. Une urbanisation à vocation touristique et commerciale s'est développée en rive gauche du Giffre alors que la centralité originelle s'était implantée à proximité de l'ensemble abbatial.

La suppression de la ligne ferroviaire au profit des véhicules individuels dans les années 1960 est venue perturber cet équilibre.

Aujourd'hui, la situation s'est amplifiée avec une croissance importante du nombre de visiteurs, accentué par l'engouement

récent pour les espaces naturels lié à la crise sanitaire de la Covid.

Fort de ces constats et d'une difficulté à apprécier la complexité de ces flux, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval a commandité une étude spécifique à la problématique de la mobilité touristique. Mis en œuvre avec l'assistance du Syndicat Mixte du Grand Site, en collaboration avec la communauté de communes des Montagnes du Giffre, ce travail permet de se projeter sur l'organisation globale de la mobilité en y intégrant les problématiques de circulation, de stationnement et des solutions alternatives favorisant une décarbonation des déplacements.

Ce travail est réalisé en parallèle de plusieurs opérations structurantes telles que l'aménagement du parking du Lignon ou une étude de programmation pré-opérationnelle en cours de production qui vise à réaménager le secteur du cirque du Fer à Cheval.

Le renforcement de l'équipe du syndicat mixte pour accompagner le développement du village

L'arrivée de Mathieu Battais en janvier 2018 a donné lieu à la relance active de l'opération Grand Site à travers la formalisation de la stratégie et la mobilisation des opérateurs concernés. Cette étape fondamentale constitue le socle du déploiement de l'ensemble des actions programmées pour les années à venir.

En parallèle de ses missions de prospective pour construire l'avenir, le syndicat mixte s'est rendu compte de la nécessité d'intervenir pour améliorer la gestion quotidienne des sites, saisir les opportunités financières pour engager certains aménagements, accompagner le tissu commercial ou encore coordonner la communication de certains événements.



La concertation est au cœur du dispositif de production de la démarche Grand Site, ici lors d'un atelier de travail sur la programmation des aménagements au cirque du Fer à Cheval.



Le travail d'accompagnement du tissu commercial du chef-lieu passe par le choix d'une offre spécifique, adaptée aux caractéristiques identitaires du village, en phase avec les attentes des visiteurs et des habitants.

Considérant le plan de charge de l'unique salarié du syndicat mixte et ses difficultés à concilier des missions stratégiques avec des actions plus opérationnelles, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie ont convenu d'apporter

une dotation supplémentaire pour couvrir le coût d'un poste d'animateur du projet Grand Site chargé du suivi de la gestion des sites, de la concertation locale et de l'accompagnement du tissu économique du village.

Aussi, depuis le mois de mai, Laurent Vriez, ancien directeur de l'Office de Tourisme de Sixt-Fer-à-Cheval, est venu étoffer l'équipe du syndicat mixte, à l'issue d'un processus de recrutement en bonne et due forme. Laurent a su convaincre le bureau du syndicat mixte par ses motivations à accompagner le territoire, sa connaissance fine du réseau local et la concordance de sa vision avec celle du projet Grand Site.

Vers une nouvelle structure de gestion du Grand Site

Etablissement public de coopération locale, le syndicat mixte du Grand Site a été créé en 2013 par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour mener à bien le pilotage de l'opération Grand Site.

Il s'agissait alors pour les deux collectivités de relancer cette démarche autour d'une mission consacrée à la concrétisation du projet, dans un périmètre de temps déterminé. Initialement prévu pour trois ans, le syndicat mixte a été prorogé pour une durée de six ans en 2016, portant son échéance à novembre 2022.

A l'issue de la phase de formalisation de la vision stratégique, le territoire doit se doter d'une structure lui permettant de déployer le projet lors des phases opérationnelles.

Dans cette perspective, le syndicat mixte s'interroge sur la forme juridique qui permettra aux acteurs locaux de concrétiser les objectifs qu'ils se sont fixés, de la réalisation des équipements à leur exploitation, en passant par l'animation locale.

Il mène actuellement une étude de gouvernance qui lui permettra de définir le choix d'une nouvelle structure juridique adaptée à la mise en œuvre du projet Grand Site, à travers toutes ses composantes, intégrant l'ensemble des collectivités parties prenantes, en particulier la communauté de communes des Montagnes du Giffre.

Comment favoriser un développement des territoires en harmonie avec la nature et les paysages ?

Cette question au cœur des opérations Grands Sites était abordée lors des rencontres annuelles des Grands Sites de France qui se sont tenues les 7 et 8 octobre 2021 dans les Gorges de l'Hérault.

Valérie Monet, conseillère municipale de Sixt-Fer-à-Cheval et déléguée syndicale, s'est rendue à ces rencontres et nous fait part ici de ses impressions.

« Ma première participation à ces rencontres a été révélatrice de la méconnaissance que les sizerets peuvent avoir de l'opération Grand Site. Son principal intérêt réside dans sa capacité à mobiliser les énergies autour d'une ambition commune. Loin d'ajouter une contrainte supplémentaire, la démarche sert au contraire de pivot à l'action locale en favorisant l'émergence d'un projet partagé pour le territoire de Sixt-Fer-à-Cheval.

Les multiples crises que nous traversons actuellement nous amènent à nous interroger sur notre rôle au service de l'intérêt collectif, à réfléchir à un modèle économique respectueux de nos ressources naturelles et culturelles uniques qui se révèlent à travers le paysage sizeret.

Le modèle de développement que nous souhaitons déployer doit être spécifique, fondé sur nos valeurs patrimoniales. Il doit passer par l'accompagnement d'activités et de savoir-faire locaux qui contribuent à l'émergence d'une offre commerciale singulière, en phase avec ce que nous sommes. C'est finalement la meilleure façon de faire la différence ! ».

S'informer et participer

Si vous souhaitez vous informer sur la démarche Grand Site, faire remonter vos interrogations ou y être associé, n'hésitez pas à consulter le site internet du Grand Site :

www.grand-site-sixt.fr



LE STATIONNEMENT DU LIGNON, UNE OPÉRATION DE HAUTE COUTURE PAYSAGÈRE

De nombreuses randonnées conduisant aux sites très prisés de Sales et Anterne, le secteur du Lignon connaissait depuis de nombreuses années des conditions de saturation liées à la forte fréquentation de ce point de départ d'itinéraires pédestres emblématiques du territoire du Haute-Giffre. Afin d'améliorer l'expérience de visite de ces hauts-lieux de la randonnée, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval a décidé de créer une nouvelle zone de stationnement qui s'insère dans une logique globale de gestion de la mobilité touristique, formalisée par le schéma directeur du Grand Site.

Un site engorgé et exposé à des situations de blocage

L'arrivée des beaux jours est accompagnée d'une ruée des marcheurs en quête de grands espaces. Concentrée sur les fins de semaines et la période de congés estivaux, cette fréquentation du Lignon a connu une augmentation significative depuis 2020, pour atteindre jusqu'à 300 voitures par jour durant les pics du mois d'août.

Les compteurs piétons installés en août 2021 ont ainsi comptabilisé en moyenne 706 marcheurs les jours sans pluie, soit environ 240 véhicules par jour et un pic d'occupation simultané de 170 voitures en moyenne.

La situation du Lignon devenait critique en raison de la très faible capacité de stationnement d'environ 60 places qui génère une occupation des abords de la route départementale, de part et d'autre de la chaussée, pouvant conduire à des situations de blocage de la circulation. S'agissant de la seule route d'accès au hameau du Lignon et aux départs des chemins de randonnées, le blocage de cette voie portait atteinte à la bonne circulation des véhicules de secours et à la qualité d'accueil des visiteurs.

Un projet structurant pour le territoire

Pour remédier à ces dysfonctionnements, la commune a étudié avec le conseil départemental des scénarios d'aménagement du site. La réflexion menée depuis 2018 dans le cadre de la démarche Grand Site a permis de positionner cette opération dans une perspective plus globale de gestion

des flux touristiques à l'échelle du périmètre communal.

Une vision stratégique qui a permis d'envisager la création d'une nouvelle zone de stationnement, dimensionnée à environ 200 places, située en amont du hameau du Lignon et de l'auberge.

Site stratégique pour le Grand Site et la Réserve Naturelle, le Lignon constitue une porte d'entrée vers des paysages naturels remarquables.

Le principal enjeu du projet a été d'articuler l'amélioration fonctionnelle des stationnements avec un aménagement respectueux de l'intégrité paysagère et écologique du site.

La mobilisation d'une expertise spécifique

Un tel défi ne peut être relevé qu'à condition de s'entourer d'une expertise spécifique qui sache exploiter les caractéristiques du site pour esquisser un projet à la fois fonctionnel et intégré. Ce travail mené par le bureau d'étude Karum, constitué de paysagistes et d'écologues, a permis d'élaborer un projet en phase avec son contexte et en concertation étroite avec les parties prenantes et les usagers.

La proposition retenue identifie deux secteurs distincts :

La requalification et l'extension du parking aval existant permet de conforter les stationnements du restaurant d'une trentaine de places. Un espace de pré-information est aménagé comme une terrasse herbeuse légèrement surélevée par un muret de pierres sèches qui répond à la surface minérale de la grande dalle et qui pourra servir d'assise aux visiteurs.



LE PATRIMOINE BÂTI SIZERET

UN SUIVI ET UN ENTRETIEN PERMANENT

Après un inventaire et un état des lieux des bâtiments communaux, la commission bâtiment a vite compris qu'il y avait du pain sur la planche et qu'il y aurait des choix importants à faire durant ce mandat. Avec près de 60 bâtiments communaux, même si certains ne sont que de simples remises, le patrimoine bâti sizeret demande un suivi et un entretien important.

Le conseil municipal a décidé de valider les choix de l'ancienne équipe en début de mandat, à savoir la réalisation de la deuxième tranche des travaux de la Reine des Alpes, qui comprend une nouvelle salle pour l'harmonie municipale et une salle pour les associations ainsi que des travaux de sauvegarde du presbytère qui étaient indispensables pour éradiquer la mэрule, un champignon qui s'attaquait à la structure du bâtiment.

Rénovation du Restaurant du Fer à Cheval

C'est la fin du bail du chalet-restaurant du Fer-à-Cheval en 2021 qui a déclenché un gros chantier de rénovation de ce bâtiment. Construit dans les années 70, il a connu très peu d'amélioration depuis. Il ne répondait plus aux besoins de la clientèle et n'était plus à la hauteur de ce site exceptionnel. Il a fallu, en parallèle de l'élaboration du nouveau bail, définir les améliorations que nous souhaitons apporter au bâtiment, et ce, avant de lancer la consultation afin que tous les candidats puissent répondre en fonction de ces nouvelles données et construire leur projet en cohérence avec notre vision de l'établissement.

Les objectifs ainsi définis ont été la rénovation énergétique du bâtiment, à commencer par l'isolation, la réouverture de la mezzanine fermée depuis de nombreuses années pour des raisons de chauffage essentiellement et la modernisation de l'ambiance du lieu.

Nous nous sommes fait accompagner par deux bureaux d'études pour réaliser ce projet, Opus ingénierie pour la partie bâtiment et Brière pour la partie fluide (électricité, plomberie chauffage).

Les travaux entrepris comprennent l'isolation des murs et de la toiture, le remplacement des menuiseries, la mise en place de pompes à chaleur pour remplacer l'ancienne chaudière à fioul qui était vétuste et ne correspondait plus aux normes actuelles, la création de nouveaux vestiaires pour le personnel et la réfection des sols et des peintures.

La mezzanine a également été agrandie avec la suppression de certaines cloisons pour donner un véritable potentiel à cet étage jusque-là inoccupé. Ces modifications ont entraîné une augmentation de la capacité d'accueil du bâtiment et ont donc nécessité une mise aux normes en terme de défense incendie, supervisée par le bureau Alpes Contrôles. Le fait d'avoir profité du début d'un nouveau bail nous a permis également de pouvoir tenir compte de l'avis des nouveaux gérants et de les associer à la mise en œuvre du projet de rénovation.

Suite à la consultation et l'attribution des marchés, les travaux s'élèvent à 397 354 € HT répartis comme suit :



176 050 €

Menuiserie
extérieur et intérieur

14 199 €

Sol souple

5 095 €

Carrelage
faïence

36 309 €

Cloisons
et peinture

10 555 €

Flocage

105 157 €

Chauffage
ventilation sanitaire

49 986 €

Électricité courant fort,
courant faible





Réouverture de la mezzanine
du restaurant du Fer à Cheval



Salle de l'harmonie
essais acoustiques

Pour mener à bien un tel projet, la commune a eu besoin de trouver des financements. C'est pourquoi nous avons candidaté à l'appel à projet du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) qui accompagne la rénovation énergétique des bâtiments publics. Le projet a ainsi obtenu le financement maximum possible de 80 000 € soit 20,13 %. En parallèle, une demande de subvention européenne LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) de 100 000 €, soit 25,17%, et une subvention de l'État (plan de relance avenir montagne) de 137 883 €, soit 34,70%, ont été déposées.

Nous pouvons prétendre à de telles aides notamment grâce au schéma directeur du projet Grand Site et avec le soutien du SMGS qui nous permet de pouvoir justifier d'un plan d'action clair, identifié et planifié à mener dans les années à venir. Reste à la commune « uniquement » les 20 % restants, minimum obligatoire pour une collectivité, soit 79 470 €.

Un tel accompagnement est possible uniquement sur des projets de rénovation globale, d'où l'importance d'éviter au maximum les actions au « coup par coup », souvent financées à 100 % par la commune, d'anticiper les travaux à réaliser sur les bâtiments et ainsi établir un plan d'actions défini sur plusieurs années.

D'autres chantiers en cours et à venir

Actuellement, la commission travaille principalement sur trois dossiers :

- **L'auberge de Salvagny**, bâtiment ayant également très peu évolué depuis sa transformation en auberge. C'est la raison pour laquelle la commission souhaite en concertation avec son exploitant réfléchir à son avenir.
- **L'école**, une étude sur la rénovation énergétique et l'accessibilité des étages est en cours. Construite dans les années 90, l'école nécessite dès à présent une réflexion notamment sur son système de chauffage au gaz qui génère un coût important. De plus, les étages et la cantine nécessitent une mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). La salle d'harmonie étant transféré aux étages de la Reine des Alpes, l'espace récupéré offre des perspectives quant au manque de places d'accueil pour les 0-3 ans sur la commune.
- **Le refuge Alfred Wills d'Anterne**, un des trois refuges communaux et l'un des plus fréquentés de la commune n'est plus adapté à la clientèle actuelle de randonneurs. La création d'un nouveau bâtiment dortoir et de toilettes sèches est envisagée en concertation avec la commune de Passy, le refuge étant situé sur leur territoire.

Nous souhaitons réaliser les travaux nécessaires sur ces bâtiments exploités avant d'en aménager d'autres, tel que le presbytère qui demande encore de grosses réflexions et offre de bien belles perspectives...

Avec la commission patrimoine, un diagnostic de l'église a également été demandé à un architecte du patrimoine. Ce diagnostic a permis d'identifier les travaux à court, moyen et long terme sur ce bâtiment. Un plan de rénovation complet d'environ 850 000 €, qui va du système de chauffage à la toiture, réalisable par tranches sur une période d'une dizaine d'années, a été établi. L'église étant classée, ces travaux sont également susceptibles d'être fortement subventionnés. Ils ne pourront être finalisés qu'après avoir défini le devenir de l'ensemble abbatial (abbaye, église et presbytère) en concertation avec le département. Ceci n'empêche toutefois pas les travaux d'entretien du bâtiment au préalable.

La commission bâtiment a souhaité réfléchir aux actions à mener durant ce mandat avec pour principales préoccupations d'anticiper, de prioriser et de planifier. Nous sommes conscients qu'il y aurait beaucoup d'autres chantiers à lancer mais nous ne pourrions malheureusement pas tout faire.

Il ne faut pas oublier que, tout au long de l'année, des travaux d'entretien ont lieu sur les différents bâtiments. **Le recrutement de Gregory Lepionka, en tant que responsable des services techniques, va beaucoup nous aider pour le suivi de ces travaux.** Il s'occupe actuellement des travaux du premier étage de la mairie, avec la création de nouveaux bureaux et la réfection de l'espace d'accueil, réalisées en partie en interne.

LE SDIS SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Depuis le 1^{er} septembre 2020, les trois centres de sapeurs-pompiers de Samoëns, Samoëns 1600 et Sixt-Fer-à-Cheval sont administrés par un chef unique, exerçant de façon professionnelle et à plein temps, le lieutenant Christophe Mogeon, natif et résidant à Mieussy, sapeur-pompier depuis 28 ans.

« Contact » l'a rencontré, l'occasion de comprendre les missions et les objectifs des sapeurs-pompiers implantés localement dans notre vallée.



INTERVIEW

Christophe MOGEON

Bonjour lieutenant. Pouvez-vous nous exposer brièvement les raisons de cette direction unique sur les 3 centres ?

Aujourd'hui nous comptons un effectif de 65 personnes environ à l'année sur les 3 centres ; c'est beaucoup de personnel à gérer, sans compter qu'en saison, nous augmentons encore davantage cet effectif avec du renfort, à savoir une moyenne de 6 sapeurs-pompiers supplémentaires en été et 12 en hiver. Par ailleurs, les missions des sapeurs-pompiers sont vastes et complexes ; elles dépassent largement les interventions incendie qui font figure de référence dans l'imaginaire collectif. Par exemple, les missions de secours d'urgence aux personnes, la protection des biens et de l'environnement, la recherche de victimes disparues ou égarées, ainsi que de victimes ensevelies ou immergées constituent une autre part majeure de notre travail. Enfin, s'ajoutent à cela de nombreuses missions administratives prenantes comme le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires, la mise en œuvre de campagnes de communication et de prévention des risques, pour optimiser les secours sur l'ensemble de la vallée du Giffre, notamment avec le Plan Familial de Mise en Sécurité et l'information sur les différentes sirènes utilisées pour l'alerte de la population. Tout cela requiert une direction et un encadrement professionnels et de plein temps.

La commune de Sixt-Fer-à-Cheval a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde, qui vise notamment les mesures de sécurité pour la population en cas de crise de ou catastrophe naturelle majeure. À quoi correspond le Plan Familial de Mise en Sécurité ?

Le Plan Familial de Mise en Sécurité vient en complément du Plan Communal de Sauvegarde. Il a des objectifs similaires (i.e. palier aux risques naturels) mais à plus petite échelle, c'est-à-dire au sein de chaque foyer. C'est un outil très important dans des communes étendues comme Sixt-fer-à-cheval qui compte de nombreuses maisons isolées. Il invite chacune et chacun, au sein d'un foyer, à se poser les questions suivantes :

- mon domicile, mon lieu de travail, est-il en zone inondable ? Ou dans un périmètre sujet aux risques naturels ?
- Suis-je bien préparé face à une inondation ou à un risque naturel ?

Et encourage à prendre les mesures suivantes :

- suivre une formation aux gestes de premiers secours (PSC1) auprès des sapeurs-pompiers ou des associations agréées de sécurité civile,
- se renseigner auprès de sa mairie sur les risques naturels locaux et les consignes locales d'information à la population (code des sirènes, emplacement des panneaux lumineux d'information, fiabilités des réseaux sociaux...),
- attribuer à chaque membre de son foyer un rôle à tenir en cas de crise (et s'y entraîner),
- anticiper une crise par la constitution d'un sac d'urgence en cas d'évacuation, d'un stock d'urgence en cas d'isolement, et si possible d'une pièce d'abri.



Les risques naturels à Sixt-Fer-à-Cheval

LES PRINCIPAUX DOCUMENTS CONSULTABLES EN MAIRIE

> **Le D.I.C.R.I.M.**, document d'information communal sur les risques majeurs, réalisé par le maire, est librement consultable en mairie. Il a pour objectif d'informer sur les risques naturels et technologiques, les conséquences sur les personnes et les biens, les mesures individuelles et collectives de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre, les événements et accidents significatifs survenus dans la commune ainsi que les moyens d'alerte en cas d'évènement ou de danger.

“

Au sein de notre unité de sauvetage, d'appui et de recherche de personnes, je dirige depuis 2010 une unité spécialisée qui utilise des chiens de recherche. Sont concernées des victimes soit égarées ou disparues, soit ensevelies par des décombres ou immergées dans l'eau.”

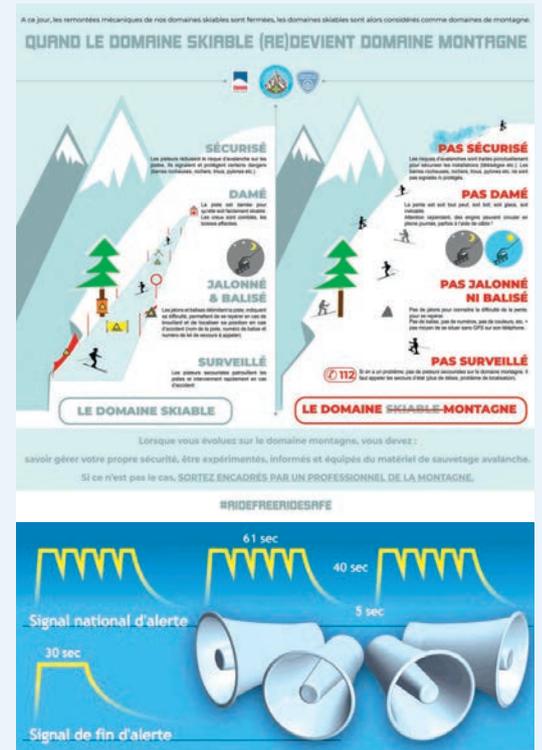
> **Le P.P.R.N.** (plan de prévention des risques naturels) est annexé au Plan Local d'Urbanisme. Pour la commune de Sixt-fer-à-Cheval, sa version mise à jour est en cours de validation par les services du Préfet. Il comprend trois documents : une note de présentation qui expose les raisons de la prescription du PPR, les études entreprises, les résultats et les justifications des délimitations des zones et réglementations, des documents graphiques délimitant les zones où le PPR et son règlement s'appliquent : carte d'aléas, de vulnérabilité, d'enjeux... un règlement décrivant les contraintes constructives et/ou d'urbanisme à respecter dans chaque zone sur l'existant et pour les futures constructions.

Pouvez-vous nous parler un peu de votre statut de conseiller technique départemental auprès des équipes cynotechniques ?

Au sein de notre unité de sauvetage, d'appui et de recherche de personnes, je dirige depuis 2010 une unité spécialisée qui utilise des chiens de recherche. Sont concernées des victimes soit égarées ou disparues, soit ensevelies par des décombres (séisme, coulée de boue, explosion, effondrement de structure, avalanche sur bâtiment ou route) ou immergées dans l'eau (noyade en lac et rivière). Nous comptons une cinquantaine d'interventions par an avec 12 équipes cynotechniques sur le département. Les chiens sont formés pour retrouver aussi bien des corps chauds que froids, c'est-à-dire des personnes vivantes ou décédées.

Les sapeurs-pompiers interviennent donc avec ces chiens dans le cadre de victimes d'avalanches ?

Oui mais à condition qu'une infrastructure soit également touchée par l'avalanche, c'est-à-dire du bâtiment ou des routes. En effet, en milieu naturel pure, c'est-à-dire sur le domaine skiable et celui hors-pistes, en cas d'avalanche sans impact sur du bâtiment ou de l'infrastructure, ce sont les pisteurs secouristes des stations et le PGHM de Chamonix, avec leurs maîtres-chiens d'avalanche, qui ont une compétence exclusive pour intervenir. Du fait de ce double critère, avalanche et infrastructure, nos interventions sont assez rares dans le



cadre des avalanches, mais pas inexistantes. Nous travaillons les cinq mois d'hiver avec les chiens sur ces risques, afin d'être prêts et efficaces le moment opportun.

Vous avez organisé des sessions d'entraînement sur notre commune de l'an dernier ; le choix de Sixt-Fer-à-Cheval était-il justifié par un élément technique ?

Non, pas directement. Nous modifions à chaque fois les terrains d'entraînement ; il est indispensable que les sapeurs-pompiers et leurs chiens aient une connaissance aigüe du terrain naturel de toute la vallée, les lieux d'entraînement fluctuent donc constamment.

En quoi consistent vos principales interventions avec les chiens ?

Environ 70% de nos interventions sont estivales et concernent la recherche de personnes égarées ou disparues. Il s'agit principalement de promeneurs en forêt ou en montagne, mais nous intervenons également pour des cas de disparition en milieu urbain.

Les habitants de Sixt-Fer-à-Cheval et des communes environnantes sont aguerris à la montagne. Les touristes sont-ils davantage concernés par les risques en montagne et quelles seraient vos recommandations et conseils pratiques aux promeneurs ?

Personne n'est à l'abri des risques naturels, ni des risques inhérents à la montagne.



66

La particularité de Sixt-Fer-à-Cheval est la richesse et la variété de son environnement naturel. À l'inverse de Chamonix, qui impose la prudence par ses cimes et ses aiguilles vertigineuses, le domaine de Sixt-Fer-à-Cheval est trompeur car il cache parfois les hauteurs des sommets qui s'y trouvent, souvent insoupçonnés, et les difficultés et dangers qu'elles accompagnent. Par ailleurs, les grosses amplitudes thermiques, aggravées par le réchauffement climatique, rendent les reliefs plus fragiles et sujets aux effondrements rocheux. Le relief, s'il s'impose d'apparence comme une masse immobile, est vivant, en constant mouvement. C'est l'un des dangers les plus difficiles à appréhender en montagne, auquel s'ajoute le facteur climatique. Il faut donc toujours rester vigilant.

Pouvez-vous rappeler aux marcheurs ou skieurs les précautions de base ?

Si je devais résumer quelques bons réflexes à adopter, a minima ils seraient les suivants :

- être équipé : chaussures, vêtements chauds, DVA+ pelle et sonde, vivres, eau, téléphone...,
- être conscient de son niveau, savoir faire demi-tour le cas échéant,
- être avisé des risques locaux ou s'en informer au préalable,
- respectez les consignes, les barrières, les panneaux, les arrêtés interdisant l'accès à certains chemins...,
- toujours prévenir quelqu'un de son itinéraire.

Enfin, vous avez évoqué vos besoins de nouvelles recrues.

Pour ceux et celles qui seraient intéressés, pouvez-vous nous en dire davantage sur le volontariat au sein des sapeurs-pompiers ?

Nous manquons cruellement de sapeur-pompiers. Pourtant, au-delà de la satisfaction de remplir une mission civique, au service des personnes et dans l'intérêt collectif, c'est une activité passionnante et enrichissante. Toute personne majeure dotée d'un casier judiciaire vierge et du permis de conduire peut entrer chez les sapeurs-pompiers ; il n'y a aucun pré requis mais la seule condition est de suivre une formation obligatoire de 40 jours environ à réaliser sur 3 années maximum. Une fois cette formation terminée, chaque sapeur-pompier s'engage à suivre une formation continue ponctuelle, tout au long de son service (48 heures par an environ). Les interventions sont dédommagées à hauteur d'un forfait horaire qui peut être versé directement à l'employeur à titre de dédommagement en cas d'absence du sapeur-pompier pour une mission pendant son temps de travail.

Que diriez-vous à quelqu'un qui envisage d'intégrer les sapeurs-pompiers de la vallée ?

Qu'il faut venir nous voir en exercice à Sixt-Fer-à-Cheval tous les derniers samedis du mois. Devenir sapeur-pompier est un engagement citoyen intense, vital et porteur de valeurs, de sens.

Il ne faut pas hésiter un instant mais venir nous rejoindre !

Pour plus d'informations sur les J.S.P. dans la vallée :

jspsamoens.com



VOUS AVEZ ENTRE 11 ET 18 ANS ET VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LE MÉTIER DE SAPEUR-POMPIER, OU PAR SES SAVOIR-FAIRE ET SES VALEURS ?

À l'attention des jeunes, les sapeurs-pompiers proposent des activités sportives et ludiques autour de la découverte des bases de leur métier, ou un début de formation.

Pour ceux qui veulent faire du sport, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des manoeuvres, les gestes de premiers secours : à partir de chaque rentrée scolaire et tout au long de l'année, tous les samedis de 13h15 à 17h30 avec 2h de cours ou manoeuvre et 2h de sports, pour les jeunes de 11 à 18 ans.

Chaque année les jeunes passent un examen pour vérifier les compétences et se préparer à l'examen final du Brevet De Jeunes Sapeurs-Pompiers accessible à l'âge de 16 ans qui permet de devenir Sapeur-Pompier-Volontaire à l'âge de 17 ans.

Les jeunes entre 11 et 13 ans qui veulent devenir sapeur-pompier peuvent s'inscrire dans une section de J.S.P afin de suivre une formation de 4 ans, dont le contenu est fixé par référence à celui de la formation des sapeurs-pompiers volontaires du niveau d'équipier. Cela permet, dès le plus jeune âge, de développer les qualités et compétences recherchées dans le métier.

CONTACT...

Pour toutes informations, questions, ou pour intégrer les sapeurs-pompiers

Lieutenant Christophe MOGEON

Chef de Centre - CIS SAMOENS

Service Départemental d'Incendie et de Secours 74

525 avenue du Giffre - 74340 SAMOENS

Tél: 04 50 34 47 15 | Mobile: 06 70 33 10 55

christophe.mogeon@sdis74.fr





CAMPING-CAR PARK

Crise sanitaire, enfermement, besoin de bouger sans stresser pour trouver un hébergement de vacances sont autant de raisons qui ont poussé une nouvelle clientèle à se tourner vers ce mode de vacances : le camping-car.

Ce fut la révélation du premier été post-confinement. Séduits par la promesse de vacances covid-compatibles, les français plébiscitent le camping-car : une bulle sanitaire mobile. Les ventes et les locations ont connu des saisons record en 2020 et 2021 pour partir à la découverte de la France.

Sixt-Fer-à-Cheval n'échappe pas à cette fréquentation de masse. Si historiquement, les seniors occupent le cœur du marché du camping-car en France, la crise sanitaire change la donne. C'est un nouveau public plus jeune qui passe ses vacances en camping-car. Il cherche à se rapprocher de la nature.

C'est dans cette dynamique que la commission tourisme a souhaité un partenariat avec un prestataire extérieur validé par l'ensemble du conseil municipal. Le réseau Camping-Car Park a été retenu pour l'offre de ses services complets : plein d'eau, vidange, branchements électriques pour chaque place, wifi, assistance téléphonique, ouverture à toute heure, tous les jours et toute l'année. Ainsi Sixt-Fer-à-Cheval propose une prestation de qualité aux camping-caristes de passage.

Cette formule a un double avantage car afin d'inciter les clients camping-caristes à séjourner plus longtemps et à consommer local, Camping-Car Park développe des partenariats avec les acteurs économiques du territoire.



UN COUP DU SIROCCO ? BIENVENUE AU SAHARA SIZERET !

Sixt-Fer-à-Cheval s'est réveillé le samedi 7 février 2021 avec un joli ciel teinté d'un voile sépia. Cette poudre ocre nous inviterait-elle aux châteaux de sable ?

Couleurs impressionnantes sur nos montagnes où chacun immortalise le souvenir d'une ancienne photo qui s'efface avec le temps...

La Haute-Savoie est en effet touchée par l'effet de Sirocco, phénomène normal mais rare, dû aux sables du Sahara. Ce nuage de poussières issu de tempêtes de sable en Algérie, est transporté et emporté par des vents qui traversent la Méditerranée et remontent vers le Nord.

Celui du 7 février 2021 a marqué quasiment la moitié du pays, avec une plus forte concentration dans les pays de Savoie.

Ces quantités de particules sont deux fois supérieures à la moyenne habituelle. En effet, dans la vallée de l'Arve, sur Chamonix, en Haute Savoie, les constantes relèvent 100 mg par m³ d'air au lieu de 50 !

Sur présentation de la carte Pass'Etapes, le camping-cariste bénéficie d'avantages ou de réductions dans les établissements partenaires.

Avec ce partenariat signé pour 10 ans, la commune n'engage plus de dépenses et n'a pas de problème d'intervention la nuit ou les week-ends.

L'investissement est supporté par le réseau Camping-Car Park. Celui-ci reverse la taxe de séjour collectée à la commune et une redevance comprenant une part fixe (1 500€/an) additionnée d'une part variable de 30 à 40% de la marche brute H.T. selon le chiffre d'affaires réalisé. Reste à charge de la commune, le déneigement de l'allée centrale, la tonte des espaces verts et le nettoyage.

Pour le 1^{er} été, l'aire de Sixt-Fer-à-Cheval a comptabilisé 662 nuitées avec une durée moyenne des séjours de 1,3 nuit.

Dans la continuité de l'aménagement de l'aire, la commune a réalisé les travaux de rampe d'accès au Giffre, pour que les prestataires de rafting puissent continuer leur activité dans les meilleures conditions possible. Leurs retours sont satisfaisants.



Ces ciels chargés en sable peuvent être nocifs pour la santé quand on y est exposé au quotidien, que ce soit pour les populations des déserts ou pour ceux qui travaillent dans les mines.

Mais ponctuellement, « on n'a pas les mêmes effets qu'avec des polluants chimiques » rassure Didier Chapuis (*directeur territorial de l'agence Air Rhône-Alpes*). Il n'empêche que nous avons tous respiré du sable, et avons pu ressentir des gênes physiques accompagnées d'irritations de gorge.

Ces phénomènes surviennent plusieurs fois par an, le plus souvent au printemps, mais très rarement en février.



CHALET D'ALPAGES

Avec l'évolution des pratiques pastorales de ces dernières années, liées notamment aux problèmes de prédation du loup, la commune a mis en place deux abris de berger sur l'alpage de Sales.

Le 1^{er} est un chalet permanent, qui vient s'intégrer au village de Sales dans l'enveloppe des chalets existants. Ce chalet est mutualisé avec les différents alpagistes et sert de camp de base au milieu de l'alpage. Il a une partie logement et une partie stockage.

Le 2^e est un abri mobile et transportable en hélico qui vient accompagner et suivre le déplacement du troupeau de moutons durant la période estivale. Cet abri beaucoup plus spartiate, sert uniquement d'abri pour le berger qui conduit le troupeau.



LE REFUGE DU GRENAIRON SES BESOINS EN EAU PROBLÉMATIQUE



Alimenté depuis toujours par un captage, le refuge du Grenairon doit faire face à une source fragile.

Equipé d'une première réserve d'eau de 15m³ en 2015, une deuxième réserve de 40m³ a dû être installée en urgence fin juillet. En huit jours les travaux se sont enchaînés : terrassement de la plateforme, hélicoptage, mise en place du sable puis remplissage de la réserve.

Heureusement, car quelques jours plus tard, l'eau stockée a dû être utilisée.

Sollicité par la commune, un sourcier s'est rendu sur place en septembre afin de trouver un nouveau captage. Ce travail ouvre de nouvelles pistes à explorer lorsque les beaux jours seront de retour.



MAUVAIS TEMPS POUR LE CHEMIN DE SALVADON

Niché à 1 700m d'altitude, l'Alpage de Salvadon est une grande valeur pastorale pour le village. Sa route d'accès, caractérisée par un dénivelé positif de 900m, est particulièrement difficile et soumise aux dégâts causés par les intempéries.

Courant 2020, l'AFP, maître d'ouvrage délégué de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, avec l'assistance technique la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie, a lancé des travaux sur cette route afin d'améliorer l'accès et la sécurité pour les exploitants et les propriétaires de chalets.

La première phase de travaux débute à l'automne 2020. En février 2021, un glissement de terrain engendrera des dégâts importants au chemin. En mai et juin 2021, une reprise urgente du glissement de terrain est effectuée afin de rouvrir au plus tôt l'accès à l'alpage et ne pas en retarder l'exploitation.

Quelques travaux resteront à faire dès le printemps 2022.

Le coût total de ces opérations, 229 400 €, a été subventionné à 80% par le Département de la Haute-Savoie soit 183 520 € et un autofinancement de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval de 20% soit 45 880 €.

**haute
savoie**
le Département



NOUVELLE ORGANISATION POUR LE DÉNEIGEMENT

Suite aux départs en retraite de Jean-Michel Pin et Robert Gay, une nouvelle organisation a été mise en place pour assurer la viabilité hivernale. Il a été décidé de passer un marché accord-cadre en 2 lots, correspondant à chacune des tournées existantes. La commission montagne - travaux publics - voirie a ainsi retenu les offres suivantes :

- Lot 1 (Bas des Tines, vallée du Fer-à-Cheval) : Chantry TP
- Lot 2 (Secteurs Le Fay, Passy, Salvagny) : Deffayet Terrassement.

Le déneigement du bourg est, quant à lui, toujours effectué par les services techniques. Le marché prévoit en outre pour l'une ou l'autre des entreprises une mise à disposition de chauffeurs, ce qui a été temporairement le cas quelques jours en décembre.

ÉTAT CIVIL

ÉVÈNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DERNIER BULLETIN MUNICIPAL.

L'ensemble du conseil municipal félicite chaleureusement les nouveaux parents et les nouveaux mariés, et leur adresse à tous, ses vœux de bonheur.

NAISSANCES

25/01/2021 Erin Renée CHATFIELD
Fille d'Elizabeth TERRY et Benjamin CHATFIELD

29/01/2021 Louisa LADEN
Fille de Rachel BÉNIT et Julien LADEN

14/04/2021 Alexis Tanguy MOGENIER
Fils d'Aude-Marie et Yoan MOGENIER

31/03/2021 Arthur Claude-François Didier
MOCCAND-JACQUET

Fils d'Aurélien et Emmanuel MOCCAND-JACQUET

19/04/2021 Raphaël Thomas PIN
Fils de Marie-Astrid DE VALLEE et Gérald PIN

04/05/2021 Eugène Kevin CLUZEL
Fils de Sylvie et Yannick CLUZEL

17/05/2021 Riley Rea ELLIOTT
Fille de Megan MCGILL et Jonathan ELLIOTT

20/08/2021 Emile Samuel SCURI
Fils de Fleur PUTHON et Nicolas SCURI

MARIAGES

24/12/2020 Yonelyn CRUZ et Jérôme Guy Eric
ABRAHAM

26/12/2020 Jennifer Pascaline Yvette
DELVALLÉ et Boris Aurélien BERGOT

24/07/2021 Audrey Marie BARBIER et Laurent
Paul Jean TOURET

04/11/2021 Joany Solène Marie CASSINA
et Franck DE NALE

06/11/2021 Noémie JASINSKI et Florent Valério
Fabien CRIDEL

DÉCÈS

Le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées par la disparition d'un être cher.

12/04/2021 Antoine Paul Jacky BULINGE

17/06/2021 Armand Joseph DUCROZ

25/06/2021 Jean-Philippe Raymond Emile CRUZ

13/09/2021 Marie Ludivine RICHARD

18/11/2021 Philippe Jean Laurent DENAMBRIDE



AGENDA

**NOUS VOUS RAPPELONS
QUE CES DATES D'ÉVÈNEMENTS
SONT SUSCEPTIBLES D'ANNULATION
POUR CAUSE DE COVID**

26 MARS

Loto ou tombola de l'association
des parents

1^{ER} TOUR : 10 AVRIL

2^E TOUR : 24 AVRIL

🇫🇷 Elections législatives

Bureau de vote : Maison de la Montagne

8 JUIN

Sortie du film « C'est magnifique »
de Clovis Cornillac tourné en partie
à Sixt-Fer-à-Cheval

1^{ER} TOUR : 12 JUIN

2^E TOUR : 19 JUIN

🇫🇷 Elections présidentielles

Bureau de vote : Maison de la Montagne

16 AU 19 JUIN

Ultra Trail du Haut-Giffre

LUNDI 18 JUILLET / LUNDI 17 OCTOBRE

Collectes de don du sang 2022
à la Reine des Alpes

DE DÉCEMBRE À AVRIL

ESPACE CULTUREL

Exposition photos

« Photos de montagne de mère en fille »

Arlette Rubaud et Anna Delesmillières

SPECTACLE Ô BUS

Dates à retenir :

J'ai des doutes > **2 FÉVRIER**

Panique au ministère > **2 MARS**

Ibrahim Maalouf > **1^{ER} AVRIL**

Pink Martini > **2 AVRIL**

La machine de Turing > **7 MAI**

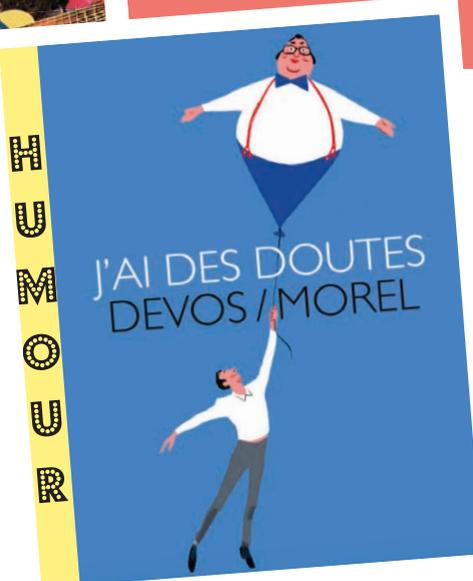


PHOTO DE COUVERTURE • L'aménagement du parking du Lignon, dont la livraison définitive est prévue au printemps 2022, a été guidé par une exigence d'intégration paysagère et environnementale afin de limiter son impact sur le milieu.

CONTACT N°10 • Nombre d'exemplaires tirés : 900 • Directeur de la publication : Stéphane Bouvet, Maire • Comité de rédaction : Anne Chaigneau, Catherine Deffayet, Pauline Pison, Georges Poppe • Ont participé au bulletin : Mathieu Battais, Sandrine Colladant, Emmanuelle Deffayet, François-Marie Denambride, Mathilde Gansert, Yoan Mogenier, Fanny Simond-Bretagne, Véronique Tomassino • Crédits photos : Mathieu Battais, Drones Alpin, Georges Poppe.

DESIGN&IMPRESSION KALISTENE 📄 🖨️ 🗂️